



maison
de la justice et du droit

w w w . m j d - v a l d e s e i n e . f r



point-justice

Permanences Juridiques du CIDFF

Mardi et Jeudi, 9h-12h/13h30-17h30
sans rendez-vous

Psychologue dans le cadre de l'aide aux victimes :

Vendredi, 9h-12h /13h30-17h30, sur rendez-vous

Notaire

Jeudi, le 2ème du mois, 14h-17 h, sur rendez-vous

Permanence CRESUS - surendettement :

Lundi, 9h-12h/13h30-17h30, sur rendez-vous.

Union fédérale des consommateurs (UFC)

Jeudi, le 1er et le 3ème, 14h-17h, sur rendez-vous

Permanence sur le Logement (ADIL)

Vendredi, 9h-12h/13h30-17h30, sur rendez-vous

Commissaire de Justice :

Jeudi, 9h-12h, sur rendez-vous

Délégué du Défenseur des Droits (litiges entre citoyens et administration) :

Lundi, 9h-12h/14h-17h30, jeudi, 9h-12h, sur rendez vous

Permanence des avocats :

Mercredi, 14h-16h, sur rendez-vous

Conciliateur de Justice (litiges civils) :

Mardi, le 2ème et 4ème du mois, 9h-12h/13h30-17h30

Mercredi, 14h-17h30, sur rendez-vous.

Ecrivain public :

Mardi, 9h-12h/13h30-17h30, sans rendez-vous

Mercredi, le 2ème et 4ème du mois, 9h-12h, sans rendez-vous,

Jeudi, 13h30-17h30, sans rendez-vous

Vendredi, le 1er et 3ème du mois, 13h30-17h, sans rendez-vous

Permanence PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) :

Mercredi, 9h-12h, sur rendez vous

Permanence pour les 16-25 ans :

Mercredi, 9h-12h/13h30-17h30, sans rendez-vous

Médiation familiale (APME) :

Mercredi, 9h-12h, sur rendez vous

Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine

79, boulevard Victor Hugo, 78130 LES MUREAUX

01 34 92 73 42

Bouafle

Chapet

Ecquevilly

Evecquemont

Flins sur Seine

Gaillon sur Montcient

Hardricourt

Juziers

Lainville en Vexin

Les Mureaux

Meulan en Yvelines

Mezy sur Seine

Montalet le Bois

Tessancourt sur Aubette

Verneuil sur Seine

Vaux sur Seine



Chapet (Mairie):

Permanence Juridique: le 2ème jeudi du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous

Ecquevilly (Espace Social):

Permanence Juridique : le vendredi de 14h à 17h, sur rendez-vous.

Ecrivain Public : le vendredi de 9h à 12h, sur rendez-vous

Verneuil-sur-Seine (CCAS):

Permanences juridiques : le 3ème vendredi du mois de 9h à 12h et le 4ème jeudi du mois de 14h à 17h, sans rendez-vous

Ecrivain Public : les 2ème et 4ème Vendredis du mois de 14h à 17h, sans rendez-vous

Juziers (Mairie):

Permanence juridique : le 1er jeudi du mois, de 9h à 12h, sans rendez-vous

Ecrivain Public : les 2ème et 4ème jeudis du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous.

Meulan en Yvelines (Espace Paradis):

Permanence Juridique : le lundi de 9h à 12h, sans rendez-vous

Ecrivain Public : le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, sur rendez-vous

Le mercredi de 13h30 à 17h30 (bureau à gauche de la mairie) sur rendez-vous

Hardricourt (Mairie):

Permanence Juridique : le 3ème jeudi du mois de 14h à 18h, sans rendez-vous

Ecrivain Public : Les 1er et 3ème mercredis du mois de 9h à 12 h, sans rendez vous

Mézy sur Seine (Mairie):

Permanence juridique : le 4ème jeudi du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous

Ecrivain public : le 1er jeudi du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous

Vaux sur Seine (Mairie) :

Permanence juridique : le 3ème jeudi du mois de 9h à 12h, sans rendez vous

Ecrivain Public : le 3ème samedi du mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous

Flins sur Seine (Mairie) :

Permanence juridique : les 1er et 3ème mercredis du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous

Ecrivain Public : le 3ème jeudi du mois, de 9h à 12h, sans rendez-vous

Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine
79, boulevard Victor Hugo, 78130 LES MUREAUX
01 34 92 73 42

Bouafle
Chapet
Ecquevilly
Evecquemont

Flins sur Seine
Gaillon sur Montcient
Hardricourt
Juziers

Lainville en Vexin
Les Mureaux
Meulan en Yvelines
Mezy sur Seine

Montalet le Bois
Tessancourt sur Aubette
Verneuil sur Seine
Vaux sur Seine